

L'IMPACT DES INDUSTRIES D'EXTRACTION SUR LA SÉCURITÉ HUMAINE EN AFRIQUE

PAC poursuit sa recherche sur l’impact des industries d’extraction (surtout les diamants) sur la sécurité humaine en Afrique. Nous avons mené des recherches en Afrique de l’ouest et en Afrique centrale en collaboration avec des organisations de la société civile africaine, et des ateliers ont eu lieu à Kinshasa, à Freetown, à Conakry, à Addis Abeba, à Bruxelles et à Ottawa. PAC appuie également des réseaux nationaux d’organisations de la société civile en Sierra Leone et au RD Congo qui entreprennent de la recherche, de l’éducation du public et du plaidoyer sur les industries minières et d’exploitation de ressources naturelles.

Carte de la République démocratique du Congo

Une terre de richesses, un pays de pauvreté – Intervention et espoir en République démocratique du Congo

Troisième plus grand pays de l’Afrique, partageant des frontières avec neuf pays, la République démocratique du Congo est stratégiquement située au « cœur de l’Afrique ». En raison de ses abondantes richesses minérales, le Congo a souvent été qualifié de « scandale géologique ». Et comme si cela ne suffisait pas, le pays dispose d’une abondance de terres arables, de rivières et de lacs, et compte des centaines d’espèces de poissons, d’animaux et d’oiseaux. Il est riche en bois d’œuvre et possède un immense potentiel hydroélectrique et agricole.

Malheureusement, les richesses du Congo n’ont pas beaucoup profité à sa population. Ce « scandale géologique » n’a enrichi de façon scandaleuse que les personnes qui tirent les ficelles du pouvoir et leurs agents, notamment de nombreuses sociétés belges durant et après la période coloniale, particulièrement dans la riche province du Katanga. Depuis lors, les ressources naturelles du Congo ont continué de faire l’objet de pillage au profit tant des dirigeants politiques que des entreprises étrangères. La population congolaise vit toutefois dans des conditions qui sont aux antipodes des énormes richesses naturelles du pays, classé comme l’un des plus pauvres au monde pour ce qui est du revenu par habitant.

Des années de mauvaise gouvernance, de mauvaise gestion des ressources et de convoitise de la part des pays voisins et étrangers ont plongé le Congo dans une guerre à la fois civile et régionale, de 1997 à 2003. On estime que la guerre a causé la mort de plus de trois millions de personnes, le nombre le plus élevé de mortalité civile depuis la Deuxième Guerre mondiale. Les rapports de l’ONU présentent des preuves que les forces étrangères, ainsi que les forces armées du gouvernement congolais et les forces irrégulières, aient systématiquement pillé les ressources naturelles du Congo et que, dans bien des cas, ce pillage ait été organisé dans les plus hautes sphères de l’État et des forces armées. Dans le plus récent rapport, publié en octobre 2003, le groupe d’experts de l’ONU sur le Congo a déterminé que les recettes du commerce des diamants et de l’or ainsi que l’argent recueilli aux postes frontières ont permis aux acteurs politiques et militaires de financer leurs activités militaires, notamment l’achat d’armes. Cependant, le Conseil de Sécurité de l’ONU n’a pas agi suite aux rapports des groupes d’experts, qui démontrent les liens

PAC fait partie aussi d’un réseau d’organisations de la société civile africaine, européenne et nord-américaine qui travaillent à renforcer le Processus de Kimberley. PAC est membre de trois comités du Processus de Kimberley, qui a été lancé en janvier 2003. Pour préparer sa participation au Processus de Kimberley le Canada a dû faire passer une nouvelle loi. PAC a témoigné devant le comité parlementaire des affaires étrangères et le travail de PAC a été cité lors des débats au Parlement sur le projet de loi. A Addis Abeba, PAC a organisé une présentation sur le Processus de Kimberley pour des

Carte de la République démocratique du Congo

entre les sociétés multinationales et les groupes armés coupables de massacres et d’autres atrocités. Maintenant que le mandat du groupe d’experts a pris fin, on se demande si ses multiples recommandations seront mis en oeuvre. Des organisations de la société civile au Congo ont réclamé la création d’un Tribunal Pénal International pour le Congo – à l’instar de celui créé en Sierra Leone – pour traiter des nombreuses crimes qui ont été commis.

LE RÔLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE CONGOLAISE

Reconnaissant que la pauvreté n’est pas une situation inévitable mais plutôt le résultat d’orientations économiques et politiques, la société civile congolaise a commencé à s’organiser pour préserver l’avenir du pays et veiller à ce que le rendement de l’exploitation des ressources naturelles profite à la population.

Le Centre National d’Appui au Développement et à la Participation Populaire (CENADEP) est le point de raliement d’un réseau de gestion des ressources naturelles de la société civile qui a commencé à surveiller l’exploitation des ressources naturelles du Congo et qui enquête sur les questions de transparence et de sécurité humaine dans l’économie de l’extraction des ressources. Le programme, appuyé par Partenariat Afrique Canada, vise à favoriser la quête d’une paix durable et le développement du Congo en contrant les pratiques illégales et criminelles dans des secteurs qui ont été à la source de conflits dans le pays : l’extraction minière et l’exploitation des ressources naturelles. Le Réseau Ressources Naturelles de la société civile, qui a mis en place des antennes dans les provinces du Congo, procède à l’élaboration d’une campagne de plaidoyers aux niveaux national et international.

Bien que relativement jeune, le Réseau Ressources Naturelles a déjà réalisé un certain nombre d’activités telles que des conférences, des débats et des tables rondes avec le gouvernement sur la question de la gestion des ressources naturelles. Il a piloté des missions dans diverses provinces à des fins de recherche et de diffusion d’information, et a produit deux documentaires : le premier sur les négociants de diamants à Kinshasa et le deuxième sur

représentants de l’Union Africaine, de la Commission Economique pour l’Afrique et pour des ambassadeurs africains.

Les deux articles qui suivent décrivent une partie du travail de PAC sur l’impact des industries d’extraction sur la sécurité humaine en Afrique. Le premier article décrit le travail du réseau de la société civile sur les ressources naturelles au RD Congo, un pays qui a maintenant la possibilité de se libérer du fléau du pillage et de la guerre. Le deuxième article décrit les premiers pas hésitants du Processus de Kimberley suite à son lancement officiel.

Carte de la République démocratique du Congo

l’exploration des diamants dans la province du Kasai Oriental. Il a aussi organisé une journée d’information sur les ressources naturelles au Congo.

Carte de la République démocratique du Congo

En vertu d’un accord signé en avril 2003 en Afrique du Sud, un gouvernement d’unité nationale provisoire a été installé au Congo et remet en place les institutions gouvernementales dévastées par plus de six années de guerre civile. Le gouvernement de transition n’a toutefois pas encore créé de commission électorale indépendante pour surveiller des élections qui doivent avoir lieu dans les 24 mois suivant l’entrée en fonction du gouvernement. Dans le cadre de ce processus, le gouvernement doit créer les conditions de



Carte de la République démocratique du Congo

LE PROCESSUS DE KIMBERLEY – UNE ANNÉE PLUS TARD

L’année 2003 a marqué une transition dans l’effort international déployé pour mettre fin au commerce des diamants de guerre. Après près de trois années de discussions et de négociations entre les gouvernements, l’industrie du diamant et des organisations intéressées de la société civile qui visaient à concevoir un mécanisme pour mettre un terme au commerce de diamants de guerre, le Système de certification des diamants bruts du processus de Kimberley (SCPK) est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2003. Il aura fallu une bonne partie de l’année pour que le mécanisme commence à fonctionner. À la fin de 2003, l’Afrique du Sud a quitté la présidence du Processus de Kimberley, un poste qu’elle occupait depuis la première réunion, en mai 2000. À compter du 1er janvier 2004, le Canada assumera la présidence et la Russie, la vice-présidence.

Membres : Les pays membres ont adopté des lois et des règlements sur les diamants, qui ont fait l’objet d’un examen par le Comité de participation afin d’assurer leur conformité aux normes minimums du PK. Quarante et un pays ont respecté la première date limite d’adhésion, soit le 31 juillet. Dans le cadre de ses attributions permanentes, le Comité de participation traite des questions de conformité et étudie les demandes des autres pays qui veulent faire le commerce des diamants bruts. En 2004, le comité aura probablement à traiter la demande d’adhésion du Libéria – avec la mise en place d’un nouveau gouvernement et l’abolition prévue des sanctions de l’ONU contre les diamants du Libéria, le pays voudra (et devra) se conformer aux normes du SCPK afin de vendre ses diamants à la communauté internationale.

Statistiques : Le gouvernement du Canada a mis au point un mécanisme pour permettre au SCPK de réunir les statistiques sur le commerce et la production, qui doivent être affichées sur un site internet à des fins d’information et d’analyse. Tout au long de 2003, on s’est toutefois heurté à des retards dans la présentation des données et l’affichage d’information

Carte de la République démocratique du Congo

à des fins d’examen public. Cette situation a rendu impossible l’analyse des données, essentielle pour la détection des diamants de guerre.

Surveillance : Le mécanisme de surveillance périodique indépendante des mécanismes de contrôle nationaux est demeuré une question en suspens durant une bonne partie de 2003; cette question a été partiellement résolue lors de la plénière du SCPK, en octobre 2003. Avant l’assemblée, les travaux approfondis du Comité de surveillance, dont PAC est membre, ont débouché sur une proposition sur laquelle s’est penché la plénière. Une version de cet accord a été acceptée – la plénière a convenu d’un système de revue volontaire par les pairs pour évaluer la façon dont les pays mettent en place leur système de contrôle des diamants. La République démocratique du Congo, la République du Congo, le Liban et Maurice se sont portés spontanément volontaires pour accueillir une mission de revue. Bien qu’il ne s’agisse pas du système obligatoire souhaité par les ONG, la nouvelle approche devrait accroître la confiance dans le concept fondamental de la surveillance, et l’on s’attendra que tous les gouvernements indiquent s’ils inviteront ou non une mission de revue au cours des deux prochaines années. Ceux qui ne se porteront pas volontaires attireront sans doute l’attention.

Le Processus de Kimberley a-t-il l’effet souhaité? Le commerce des diamants de guerre a-t-il cessé? Il est encore trop tôt pour le dire. Les gouvernements ont mis en place de meilleurs mécanismes de contrôle du commerce des diamants. En Sierra Leone et en République démocratique du Congo, deux pays où PAC a étudié les répercussions des diamants de guerre, les exportations officielles de diamants ont considérablement augmenté en 2003 – de 55 % et 62,5 % respectivement – ce qui constitue une indication du renforcement des contrôles officiels. Mais la contrebande se poursuit – un signe de problèmes du côté tant des exportations que des importations. Les membres du SCPK devront éliminer les échappatoires dans leurs mécanismes de contrôle nationaux. Les ONG continueront à surveiller le fonctionnement du système.

Carte de la République démocratique du Congo

NOUVELLES PUBLICATIONS EN 2003

- > *Autres facettes*, un bulletin périodique au sujet de l'effort international visant à mettre fin aux conflits reliés au diamants
- > *Les diamants en République centrafricaine: Commerce, évaluation et blanchiment*, Christian Dietrich, janvier 2003
- > *L'Afrique de l'Ouest: Entre pierres et étincelles. L'économie politique des diamants et la déstabilisation régionale*, Lansana Gberie, mai 2003

- > *Brillantes paroles, actions sans éclat: La responsabilité sociale des entreprises dans l'industrie du diamant*, Ian Smillie, juin 2003

Toutes les publications de PAC sont disponibles intégralement sur le site internet de PAC: www.pacweb.org

Vous pouvez obtenir les publications de PAC également en écrivant à: info@pacweb.org

ETAT DES REVENUS ET DÉPENSES 2002-2003

Exercice terminé le 31 mars 2003

REVENUS	2003	2002	DÉPENSES	2003	2002
Agence canadienne de développement international	326 660 \$	315 639 \$	Administration et appui aux programmes		
Department for International Development (R.U.)	59 682	37 627	Canada	97 273	113 071
Ministère des Affaires Étrangères		45 463	Afrique	23 459	28 358
Fondation MacArthur	182 717	93 419	Projets	544 339	465 966
Organismes non-gouvernementaux	78 223	102 340	Total	665 071	607 395
Centre de recherches pour le développement international	11 075		Excédent des Dépenses sur les Revenus	9 277	(2 622)
Intérêts	817	5 579	Actif net au début de l'année	(3 995)	(1 373)
Frais d'adhésion – membres	600	1 250	Actif net à la fin de l'année	5 282	(3 995)
Autres	14 574	3 456	La version intégrale du Rapport des Vérificateurs <i>McIntyre and Associates</i> est disponible auprès de Partenariat Afrique Canada.		
Total	674 348	604 773			

VISITEZ LE NOUVEAU SITE INTERNET DE PAC

Nous avons renouvelé le site internet de PAC, créant des sections qui fournissent des liens à des organisations de la société civile africaine et à d'autres ressources africaines. Il y a une section sur le NEPAD et la société civile. Il y a également de nombreux liens à des documents et à des organisations en relation à divers enjeux de développement en Afrique.

Visitez le site internet de PAC à www.pacweb.org pour trouver des liens avec l'Afrique et pour plus d'information sur les programmes de PAC.

COULEURS D'AFRIQUE 2003

Le festival *Couleurs d'Afrique 2003* a permis au public de la région d'Ottawa-Gatineau de visionner de nouveaux longs métrages africains provenant de l'Algérie, de la Guinée-Bissau, du Maroc, de l'Afrique du Sud et de la Tunisie. Le festival en était à sa troisième édition.

Yamina Bachir Chouikh, réalisatrice de *Rachida*, un drame qui se déroule durant la récente guerre civile en Algérie, est venue présenter son film et a été ovationnée par une salle comble. Une soirée spéciale consacrée au VIH/sida a mis en relief la campagne de traitement en Afrique du Sud et s'est clôturée par une table ronde.

Le festival *Couleurs d'Afrique 2003* a été organisé par PAC et le groupe de travail sur *Couleurs d'Afrique*, en collaboration avec le festival de film *Vues d'Afrique*. En 2004, le festival *Couleurs d'Afrique* aura lieu en avril. Le programme du festival est disponible à www.couleursd'afrique.ca ou à www.pacweb.org.

On vous encourage à appuyer le festival. Les bénévoles sont les bienvenus!

NOUVEAU PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE (NEPAD)

PAC a collaboré avec la CRDA, le regroupement des ONG de l'Éthiopie, pour organiser deux ateliers sur le NEPAD à l'attention des organisations de la société civile de l'Éthiopie et d'autres pays africains. Ces ateliers ont confirmé le besoin de mener une plus grande mobilisation et éducation par rapport au NEPAD afin que les organisations de la société civile africaine puissent jouer un rôle plus actif en matière de dialogue politique avec leur gouvernement. PAC et la CRDA ont répondu à ce défi en préparant un livret éducatif sur le NEPAD qui sera publié en 2004. Le livret décrira en termes simplifiés ce qu'est le NEPAD et présentera aux lecteurs le débat qui entoure le NEPAD.

Depuis le lancement du NEPAD, PAC a fait campagne pour que des ressources financières soient mises à la disposition des organisations de la société civile africaine pour entreprendre des initiatives en rapport avec le NEPAD. L'ACDI a créé un fonds à cette fin – le Fonds d'information sur le NEPAD. Les organisations africaines peuvent faire des demandes de financement auprès des ambassades canadiennes en Afrique. Pour des informations détaillées, voir le site internet: www.acdi-cida.gc.ca

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2002-2003

MEMBRES CANADIENS

Hon Flora MacDonald, *Présidente*
Marie-Hélène Bonin, *Secrétaire-trésorière*
Pierre Beaudet
Matthew Pearce
Anita Sheth

MEMBRES AFRICAINS

Jacqueline Nkoyok, Cameroun, *Vice-Présidente*
Kebede Asrat, Éthiopie
John Mwaniki, Zimbabwe
Aristide Sokambi, République centrafricaine

REMERCIEMENTS

PAC reçoit des financements de la part de plusieurs organisations gouvernementales et non-gouvernementales, ce dont il est très reconnaissant. Ceux qui ont appuyé des programmes de PAC en 2002-2003 comprennent:

Organisations africaines et canadiennes membres de PAC
Agence canadienne de développement international
Centre de recherches pour le développement international (Canada)

Department for International Development (RU)
Fonds de justice sociale des Travailleurs canadiens de l'automobile Inter Pares (Canada)
John D. and Catherine T. MacArthur Foundation (EU)
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (Canada)
Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix

PERSONNEL DE PAC CANADA

Susan Isaac, *Chargée de projet*
Dorothee Gizenga Ngolo, *Chargée de projet*
Francisca Alencar Sousa, *Comptable*
Bernard Taylor, *Directeur général*



AFRIQUE

Engudai Bekele, *Coordinatrice*

PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LA SÉCURITÉ HUMAINE ET LE COMMERCE DES DIAMANTS EN AFRIQUE

Ian Smillie, *Coordinateur de la recherche*
Christian Dietrich, *Chercheur*
Lansana Gberie, *Chercheur*
Ralph Hazleton, *Chercheur*



Ce rapport est publié grâce à l'appui des membres de PAC et de l'Agence canadienne de développement international

L'ANNÉE EN REVUE

2002-2003 Partenariat Afrique Canada



Flora MacDonald

Le Canada peut en faire davantage

La décennie 1990 a vu s'aggraver diverses crises en Afrique, particulièrement la pandémie de VIH/sida et les conflits entre les États. Ce fut aussi une décennie au cours de laquelle les pays industriels ont considérablement réduit leur aide à l'Afrique, ce qui est à la fois ironique et tragique. Le Canada n'a pas fait exception, ses niveaux d'APD passant de 0,49 % à 0,25 % du PNB au cours de la décennie.

En réponse à l'initiative du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et face à la multiplication des crises en Afrique, le Canada a fait preuve de leadership en se faisant le promoteur du NEPAD et de l'Afrique au sein du G8 et dans d'autres tribunes. On s'apprête à augmenter l'APD du Canada de 8 % par année à compter de 2003, ce qui la fera doubler d'ici 2010, et la moitié de cette aide sera destinée à l'Afrique. La nouvelle politique d'APD de l'ACDI fait une place considérable au développement social : santé et nutrition, VIH/sida, éducation de base et protection des enfants. En outre, le Canada a éliminé les quotas et les tarifs sur les importations des 48 pays les plus pauvres, dont la plupart sont en Afrique, et il propose de respecter l'accord du CAD de l'OCDE sur l'aide non liée.

Partenariat Afrique Canada, tout en applaudissant le fait que les niveaux d'APD du Canada augmentent enfin, est d'avis que ces augmentations prendront trop de temps pour avoir l'impact voulu sur les principales crises qui affectent une bonne partie de l'Afrique. Qui plus est, à la suite de la guerre en Irak, nous craignons qu'on affecte ailleurs des ressources destinées à l'Afrique. Le Canada devrait défendre avec vigueur le programme multilatéral en veillant, par exemple, à ce que des programmes internationaux tels que le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme jouissent d'un appui suffisant. En ce XXI^e siècle, il est tout simplement inadmissible que nous puissions rester en retrait et regarder des dizaines de millions d'enfants africains devenir orphelins pendant que le VIH/sida et d'autres maladies déciment la population des jeunes adultes – des enseignants, des travailleurs de la santé, des agriculteurs et des mères. Dans de nombreux pays africains, l'espérance de vie dégringole et le bien-être futur de l'Afrique est menacé.

À la suite de l'échec des négociations commerciales à Cancun, il est évident que les mesures qu'adoptent actuellement les partenaires commerciaux de l'Afrique (concernant les tarifs et les quotas) n'auront qu'un effet très restreint sur la production industrielle et le commerce de ce continent. Le Canada devrait encourager les pays industrialisés les plus riches à favoriser une production économique beaucoup plus abondante en Afrique, par l'entremise de politiques nationales et internationales qui aident réellement à promouvoir les exportations africaines au lieu de faire preuve de discrimination contre les pays africains, comme c'est le cas actuellement.

De nombreux gouvernements africains commencent désormais à renseigner leurs populations au sujet de la mise en œuvre du NEPAD, mais nous nous inquiétons de la réelle participation de la société civile à cette démarche. Dans certains pays qui émergent de conflits armés, on ne connaît pas le NEPAD, et il faudrait faire un effort spécial pour en informer les populations. Les organisations de la société civile doivent développer leurs capacités d'appuyer la mise en œuvre de certains programmes et politiques du NEPAD, tels que le très important Mécanisme d'évaluation par les pairs.

Au cours des années à venir, nous doublerons d'efforts pour aider à promouvoir la collaboration entre l'Afrique et le Canada afin d'assurer un développement durable en Afrique qui est axé sur les besoins des populations. Nous vous prions de faire de même.

L'honorable Flora MacDonald
Présidente de Partenariat Afrique Canada


Partenariat Afrique Canada
www.pacweb.org

Canada
323 rue Chapel, Ottawa (Ontario)
K1N 7Z2, Canada
Tél: 1-613-237-6768
Télec: 1-613-237-6530
Courriel: info@pacweb.org

Afrique
BP 60233, Addis Abeba, Éthiopie
Tél: 251-1-403132
Télec: 251-1-422280
Courriel: pac@telecom.net.et